Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 21/12/2022 ====

ID: 085-248500563-20221213-2022CC_12_261-DE

Département : VENDEE Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_12_261

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres En exercice : L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à 18h30, le Conseil de Communauté s'est réuni à SAINT-PIERRE-LE-VIEUX, en session ordinaire sous

- Titulaires : 38 la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :

Date de convocation : 7 décembre 2022

- Titulaires : 31 - Suppléants : 3

Excusés ayant donné pouvoir : 6

Votants: 37

PRÉSENTS:

M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAULT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
 Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR:

- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme PELLETIER Céline)
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à M. DAVID Daniel)

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le 21/12/22 ====

ID: 085-248500563-20221213-2022CC_12_261-DE

- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise (donne pouvoir à M. POITIERS Dominique)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à M. CARTRON David)
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix (donne pouvoir à M. CHEVALLIER Jean-Claude)

EXCUSÉS:

- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléquée suppléante de la commune du Mazeau
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET: PRESENTATION DU RAPPORT 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE DE VENDEE EAU

Monsieur le Président rappelle l'obligation de présenter au Conseil de Communauté un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, destiné à informer les usagers conformément au décret n°95-635 du 6 mai 1995.

Monsieur le Président :

- Expose au Conseil de Communauté ledit rapport établi par Vendée Eau pour l'année 2021 : présentation du syndicat départemental, les ressources en eau du secteur, les indicateurs physiques, la qualité de l'eau et les indicateurs financiers (synthèse du rapport jointe en annexe de la présente délibération.
- Précise que ce document est mis à disposition du public à la Communauté de Communes et qu'il est accessible à tous les usagers sur le site de Vendée Eau.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme. Fait à RIVES-D'AUTISE, le 13 décembre 2022

Le Président,

Michel Bo

La secrétaire de séance,

Adeline POUPL





Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

2021





EXERCICE 2021

RAPPORT ANNUEL du PRÉSIDENT sur LE PRIX et LA QUALITÉ du SERVICE PUBLIC de L'EAU POTABLE

SYNTHESE - CONTENU du RAPPORT

1 Le cadre et la composition du Rapport

Ce rapport est établi en application du décret n° 95 – 635 du 6 mai 1995 qui prévoit que le Maire ou le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, **Vendée Eau** exerce la compétence production et distribution de l'eau potable pour le compte des communautés de communes et d'agglomération qui ont pris la compétence eau potable par anticipation de la loi NOTRE ; il regroupe, en 2021, 256 des 258 communes de Vendée.

C'est donc un rapport unique production et distribution d'eau potable, qui est établi par le Président de Vendée Eau.

Ce rapport a été présenté au Comité Syndical de Vendée Eau le 13 octobre 2022.

Il se compose de deux parties :

- le rapport,
- les annexes.

Vous pouvez consulter le Rapport Annuel 2021 complet sur le site de Vendée Eau :

www.vendee-eau.fr

Rubrique : Vendée Eau / Publications

Que trouve-t-on dans ces documents?

Dans le rapport :

La présentation de Vendée Eau

- La composition de Vendée Eau et ses compétences
- Le mode de gestion des équipements avec la liste des exploitants et les caractéristiques principales des contrats

Les indicateurs techniques

- Les données relatives à la ressource :
 - localisation
 - volumes produits
 - origine de l'eau (surface, souterraine)
- Les indicateurs physiques relatifs à la distribution (population, nombre d'abonnés, volumes consommés et distribués, évolution des principaux indicateurs...)
- La qualité de l'eau distribuée présentée sous forme de cartes de synthèse thématiques pour les paramètres suivants : bactériologie, dureté, nitrates, autres pesticides, sous produits de désinfection (les trihalométhanes et les bromates)

Les indicateurs financiers

- La facturation du service de l'eau potable aux abonnés (composition du tarif fréquence des relevés mode d'établissement des factures contenu de la facture ...)
- Les tarifs du Service de l'eau potable 2021 et les composantes d'une facture d'eau potable pour un abonné ayant choisi le tarif Bleu, disposant d'un compteur de calibre 15 mm et pour une consommation annuelle de 120 m³ comparaison 2021 par rapport à 2020
- 🥌 Le bilan d'exploitation à partir des éléments ressortant du Compte Administratif 2021
- L'annuité de la dette et son encours
- Le montant global des dépenses d'investissement
- 🥌 Le bilan de l'application de la tarification sociale

Les indicateurs de performance

- Institués par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire d'application du 28 avril 2008, pour les Services d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif, à compter de l'exercice 2008
- 3 indicateurs descriptifs et 14 indicateurs de performance pour les Services publics d'eau potable, pour une information sur l'évolution pluriannuelle de la qualité et de la performance du Service et des comparaisons avec d'autres Services d'eau potable en France

Dans les annexes:

- Annexe I La délibération n°2020VEE04CS07 du 17 décembre 2020 décidant des tarifs du Service d'eau potable pour l'année 2021 et la délibération n°2020VEE03CS24 du 6 octobre 2020 décidant de la tarification sociale de l'eau potable.
- Annexe II La note d'information de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- Annexe III Les analyses d'eau potable aux points de production.

Il s'agit de la synthèse des analyses effectuées en 2021 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, par l'ARS des Pays de Loire, délégation territoriale de la Vendée. Ces analyses concernent les points de production (usines ou captages), elles sont présentées sous forme de tableaux et le cas échéant de courbes.

Annexe IV - Les analyses d'eau potable sur les unités de distribution.

Il s'agit des synthèses établies par l'ARS, à partir des analyses effectuées en 2021 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, sur les réseaux de distribution.

Ces synthèses sont classées par unité de distribution (territoire ayant la même origine de l'eau distribuée et le même exploitant).

Annexe V - Les données spécifiques aux secteurs, décrivant leur composition et les travaux sur les ouvrages et réseaux de distribution.

3 Les principales données de Vendée Eau en 2021

Volume d'eau produit	■ 50 044 051 m³
Volume importé depuis d'autres collectivités	● 3 211 813 m³
Origine de l'eau	88 % eau de surface12 % eau souterraine
Nombre total d'abonnés	444 492
Volume consommé par les abonnés	44 254 128 m³ 1 m³ 1
Volume exporté vers d'autres collectivités	■ 2 664 001 m³
Longueur du réseau d'eau	 15 538 km
Rendement global du réseau	■ 88,1 %
Indice linéaire de consommation	
Indice linéaire de pertes en réseau	 1,12 m³/km/jour
Montant total des recettes au CA 2021	 109 855 799,47 € dont 81 000 000,00 € pour la vente de l'eau aux abonnés
Montant total des dépenses au CA 2021	 86 655 254,15€ dont 34 600 000 € pour la rémunération des exploitants
Excédent d'exploitation propre à l'exercice	47 193 679,09 €
Excédent global d'exploitation (avant autofinancement de l'investissement)	• 23 200 275,32 €

Annuité de la dette	5 862 381,41 €
Emprunts contractés	0,00 €
Encours de la dette au 31.12.2021	■ 45 383 465,40 €
Montant du programme d'investissement	43 830 000 €

4 Les indicateurs de performance

D 101.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis	• 678 507 habitants
D 102.0 – Prix TTC du service au m³ pour 120 m³	2,20 € TTC/m³
D 151.0 – Délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	 48 heures ouvrées suivant la demande d'abonnement
P 101.1 — Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie.	<u>99,8 %</u>
P 102.1 – Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.	<u>99,4 %</u>
P 103.2 — Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	 103 points sur 120
P 104.3 — Rendement du réseau de distribution	<u> </u>
P 105.3 – Indice linéaire des volumes non comptés	• 1,12 m³/km/jour
P 106.3 — Indice linéaire de pertes en réseau	 1,12 m³/km/jour (volumes de service et estimés sans comptage non pris en compte par Vendée Eau)
P 107.2 — Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0 ,51 %
P 108.3 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	6 3 %
P 109.0 – Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	0,002 €/m³
P 151.1 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	 0,8 pour 1 000 abonnés
P 152.1 – Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	99,8 %
P 153.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité	● 1,1 année
P 154.0 — Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'an- née précédente	0 ,96 %
P 155.1 – Taux de réclamations	o,7 pour 1 000 abonnés